

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique, de la biodiversité et
des négociations internationales
sur le climat et la nature

Arrêté du 10 février 2026

complétant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouverts au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 modifié, portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2012 modifié, relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2012 modifié, relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours externe pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2025 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours nationaux à affectation locale interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2025 fixant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouverts au titre de l'année 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont adjoints aux jurys des concours interne et externe, en qualité de correcteur ou correctrice des épreuves écrites :

M. Jérôme BERNARD, technicien supérieur en chef du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire ;

Mme Agathe BOURGAIN, attachée d'administration de l'État ;
Mme Christine BRUNEL, ingénieure des travaux publics de l'État hors classe à titre honoraire ;
M. Damien CARAT, ingénieur des travaux publics de l'État ;
M. Tristan DELOULME, ingénieur des travaux publics de l'État ;
Mme Coralie FREDON, ingénieure des travaux publics de l'Etat ;
M. Stanislas GAIGNAULT, attaché principal d'administration de l'Etat ;
M. William HANRIO, attaché d'administration de l'État ;
M. Farid HATCHANE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;
M. Ludovic LEMAIRE, Technicien supérieur en chef du développement durable ;
M. Patrick MARTELLI, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;
Mme Sophie REMORINI, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;
Mme Géraldine SUIRE, attachée principale d'administration de l'État ;

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le février 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité,
des négociations internationales sur le climat et la nature,
Pour la ministre et par délégation,

La sous directrice du recrutement et de la mobilité

Virginie LENOBLE
Date : 2026.02.10 09:20:36